



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

Séance du 3 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le trois septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Joël ALPY, Nelly GIROD.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h.

1. Finances : décision modificative n°2 du budget communal

En complément de la décision modificative n°1 adoptée en juillet dernier, M. le Maire précise qu'il n'a pas été prévu le financement des intérêts de préfinancement pour un des emprunts réalisés pour la salle des sports. Par conséquent, il est nécessaire de prévoir des crédits correspondants. Aussi, la décision modificative n°2 du budget principal 2018 se traduit comme suit :

- c/022 - Dépenses imprévues : - 3 000,00 €
- c/66111 - Intérêts réglées à échéances : + 3 000,00 €

Considérant que l'équilibre général du budget reste maintenu grâce au redéploiement de crédits, le conseil municipal approuve à l'unanimité la DM n°2.

2. Carrière : avis sur le projet d'extension dans le cadre de l'enquête publique

M. le Maire fait un rappel de la demande de renouvellement d'exploitation et d'extension de la carrière par l'entreprise Jeannin. Cette carrière se situe à environ 1,5 km de toute habitation. La dernière autorisation d'exploitation date de l'année 2000,

pour une durée de 20 ans : elle arrive donc à échéance. L'entreprise souhaite une extension du site de 7 ha 84 environ, avec un renouvellement d'exploitation pour une durée de 30 ans, avec une moyenne d'extraction de 85 000 tonnes/an. L'enquête publique relative à cette demande, organisée par les services de l'État, se déroule depuis le 6 août et jusqu'au 7 septembre. La Commune de Mignovillard est invitée à formuler un avis. Les principaux points du dossier de l'enquête publique sont exposés par M. le Maire. L'exposé entendu, le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

3. Ecole : refacturation des frais scolaires 2017-2018

Après avoir pris connaissance du détail des différentes dépenses engagées par la commune au titre des frais scolaires pour l'année 2017-2018, il est constaté que le coût par élève est de 773,27 €. Il sera donc demandé les participations suivantes aux communes qui ont des enfants à l'école :

- Bief-du-Fourg 24 élèves 18 558,48 €
- Cerniébaud..... 2 élèves 1 546,54 €
- Cuvier 1 élève 773,27 €
- Longcochon..... 1 élève 773,27 €

4. Patrimoine communal

Rachat du sas et du garage du Chalet de la Bourre

Suite aux débats de la séance de juillet 2018, M. le Maire a communiqué aux actuels gérants du Chalet de la Bourre la proposition de la Commune pour le rachat du sas et du garage indépendant, construits tous deux en 2012.

Par courrier transmis en août 2018, les gérants ont fait connaître leur accord. Par conséquent, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision de rachat :

- du sas à travers le versement d'une indemnité de 1 500 € ;
- du garage indépendant pour un montant de 4 500 €.

Réflexion sur le devenir de la Maison Bourgeois et de la Cure

M. le Maire rappelle que chaque conseiller municipal a été invité le samedi 25 août 2018 à visiter le presbytère, propriété du Diocèse de Saint-Claude en dehors de l'ancien local des pompiers. Cette visite a permis de se rendre compte des volumes disponibles et d'envisager des fonctionnalités au bâtiment selon les besoins actuels ou futurs : micro-crèche, locaux pour professions médicales-paramédicales, augmentation de la capacité d'accueil de la cantine, optimisation des locaux publics dans le secteur du centre du village...

L'OPH du Jura travaille activement sur le dossier de logements adaptés aux personnes âgées. Un large débat constructif permet d'envisager plusieurs solutions, les élus s'accordant sur l'intérêt de mener à bien un tel projet. Pour être assistés dans la phase de réflexion et avoir des éléments techniques et financiers sur les coûts potentiels d'une telle opération phasée, les élus chargent M. le Maire de solliciter une proposition d'accompagnement auprès du SIDEC du Jura.

5. Intercommunalité

Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura

M. le Maire fait une synthèse des décisions prises lors de la dernière séance du conseil communautaire.

Syndicat des eaux de Bief du Fourg Petit Villard

Gérard MUGNIOT, vice-président du syndicat, fait le point sur les dernières décisions, concernant en particulier le remplacement de la conduite d'eau située dans la Grande rue de Bief-du-Fourg (dont les travaux commenceront en octobre par l'entreprise Jeannin) et la remise sur facturation accordée à la Coopérative fromagère du Plateau de Nozeroy suite à une surconsommation d'eau due à un défaut technique interne à la fromagerie.

SIVOM

La prochaine séance aura lieu le 17 septembre aux Chalesmes. Il y sera notamment question de la compétence « Equipements sportifs de Mignovillard » transférée à partir du 1^{er} janvier 2019 au SIVOM et du projet de terrain synthétique. M. le Maire indique qu'une note récapitulant le projet et le plan de financement – toutes les subventions possibles ayant été obtenues – a été remise aux maires du Plateau de Nozeroy lors d'une réunion en juillet.

6. Divers

Logements de l'ancienne gare

M. le Maire informe le conseil municipal que la commission d'attribution des logements s'est réunie à 2 reprises en août pour étudier les dossiers de demande : 5 dossiers ont été déposés pour le T3 du rez-de-chaussée et 9 dossiers pour le T4 du 1^{er} étage. Les locataires retenus emménageront le 1^{er} octobre prochain, après les dernières finitions des travaux. Il est prévu une inauguration des 2 logements afin de permettre à l'ensemble de la population de découvrir cette belle réalisation : samedi 29 septembre à 11h sur place.

Droit de préemption urbain

M. le Maire fait part de deux ventes pour lesquelles il n'a pas fait valoir le droit de préemption urbain de la Commune :

- Vente de la parcelle AB 144 et une maison d'habitation, sis 2 rue de la Sauge ;
- Vente des parcelles ZK 198, ZK 133, ZK 196, ZK 202 en partie, sis rue du Processionnal.

Commission « Urbanisme »

M. le Maire réunira tous les 15 jours le vendredi à 18h la commission « Urbanisme » pour étudier les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées. Les conseillers municipaux intéressés peuvent se rattacher à la commission actuelle. Anne-Marie MIVELLE, Daniel VERNEREY et Pascale DUSSOUILLEZ souhaitent intégrer cette commission.

Il est également rappelé qu'un contrôle de conformité de tous les travaux est désormais effectué et que des mises en demeure pourraient être adressées aux pétitionnaires qui n'auraient pas respecté les autorisations délivrées. Il en est de même pour les travaux réalisés sans autorisation.

Affouage

Le tirage au sort a lieu le vendredi 7 septembre à 20h30. La présence des affouagistes est obligatoire.

Cartes « Avantages jeunes »

Les cartes seront remises le vendredi 14 septembre à 18h30 à celles et ceux qui se sont inscrits avant le 31 juillet. Présence indispensable.

Stage

Fiona LECOULTRE est accueillie en stage jusqu'à la fin du mois de septembre au secrétariat de mairie dans le cadre de sa formation « Assistante polyvalente » suivie au CRIF.

*Prochain conseil municipal : Lundi 1^{er} octobre 2018.
La séance est levée à 22h15.*



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Sérrette".

Florent SÉRRETTE